

**la filiÈre**

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**CFPTS**

CENTRE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE AUX  
TECHNIQUES DU SPECTACLE

**2021**

**Prévention des risques**

# Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

## Stage de qualification / perfectionnement

du 12 octobre au 28 octobre.

J1 = 12/10/21, J2 = 19/10/21, J3 = 28/10/21

3 jours, 21h

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

10 participants

950 € HT par participant.

Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail OF2021-514-11.12.2020v6

# 1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

## Objectif de la formation

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux généraux de la prévention des risques : humains, juridiques, économiques.
- Identifier le niveau d'organisation de la prévention des risques dans son entreprise en le comparant aux bonnes pratiques.
- Argumenter sur l'intérêt de faire évoluer la politique de prévention des risques dans l'entreprise.
- Présenter le résultat de l'évaluation des risques professionnels identifiés et côtés pour aider à la prise de décision.
- Proposer des plans d'action de prévention par activités et/ou métiers dans l'entreprise.
- Identifier son rôle et son domaine d'intervention, ainsi que ceux des différents acteurs en prévention des risques.
- Gérer le suivi des actions de prévention des risques professionnels en participant à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail.

## Public

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1 du Code du Travail), plus particulièrement les salariés des TPE/PME.

## Prérequis

Exercer son activité professionnelle dans le spectacle.

## Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail OF2021-514-11.12.2020v6

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

---

### Contenu

A - INTRODUCTION : L'EvRP COMME OUTIL D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- Document Unique
- Principes Généraux de Prévention
- Circulaire n°6 DRT du 18/04/2002 : les 5 étapes de la démarche EvRP dans une démarche "a priori"
- Obligation de résultat de l'employeur
- Coûts d'une mauvaise gestion de l'EvRP

B - LA PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE DE L'EvRP

- Politique de prévention de l'entreprise
- Valeurs essentielles et bonnes pratiques de prévention
- Indicateurs de l'entreprise et analyse "a posteriori"
- Grilles GPSST et DIGEST

C - LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Organisation de la prévention des risques en France
- Acteurs externes (Inspecteurs du Travail, Ingénieurs Conseils et contrôleurs de sécurité de l'Assurance Maladie
- CARSAT, CRAMIF - Contrôleurs techniques...)
- Internes (Employeur, encadrement, salariés, CSE/CSSCT)
- Médecine du travail (intra/inter)
- IPRP / SDC

D - DIFFÉRENTES MÉTHODES DE L'EvRP

- Par analyse d'une situation de travail
- Par risques

E - TRAVAIL PRESCRIT / TRAVAIL RÉEL

- La différence entre la tâche demandée et les activités nécessaires pour la réaliser
- Approche ergonomique

F - COMPOSANTES ET COTATION DU RISQUE

G - MESURES DE PRÉVENTION

- Mesures organisationnelles, techniques et humaines en fonction des PGP
- Critères des choix de mesures
- Priorisation des mesures de prévention

H - PLAN D'ACTION ET MISE EN OEUVRE DES MESURES DE PRÉVENTION

- Qui fait quoi ?
- Réévaluation
- Retours d'expérience, collecte des informations
- Arbre des causes

### Évaluation des acquis

QCM.

Restitution du travail individuel réalisée en intercession (20 mn de présentation / animation par participant - 10 mn de commentaires / révisions).

### Validation

Attestation de fin de formation validant les acquis.

Cette formation est assurée par un formateur certifié - le CFPTS est habilité par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail OF2021-514-11.12.2020v6

### 3/ MOYENS DE LA FORMATION

---

#### Méthodes pédagogiques

Exposés didactiques - Mise en situation - Échanges avec retours d'expériences.

#### Intervenants pressentis

M. BLED : responsable sécurité - direction technique - Opéra National de Paris ; P. DAVESNE : régisseur général - référent de formation ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; P. MOREL : intervenant en prévention des risques.

#### Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - Remise de documentation.

#### Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

#### Équipements et matériel technique

Une salle de cours équipée d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur.

---

### En complément, nous vous conseillons

Prévention des risques et sécurité pour l'activité d'exploitant de lieux de spectacles / élargissement du domaine de compétence

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail OF2021-514-11.12.2020v6

## 4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

### Information et orientation :

Le CFPTS est là pour vous conseiller et vous orienter sur le choix de votre formation en fonction de votre projet professionnel et de votre parcours personnel. Des entretiens et un accompagnement individualisés peuvent vous être proposés. N'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir toute information relative au contenu des formations et aux dispositifs de financement.

### Inscription :

Vous pouvez obtenir un dossier de candidature :

- auprès de l'accueil (01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com))
- via notre site internet, en remplissant le formulaire : <https://www.cfpts.com/inscription/formulaire-de-telechargement>

Une fois le dossier complété, vous devez le renvoyer avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photo au format identité) par courrier ou par mail à l'adresse [suividossier@cfpts.com](mailto:suividossier@cfpts.com).

### Interlocuteurs :

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail OF2021-514-11.12.2020v6